

## MATRICE PLANIFICATION STRATÉGIQUE

<b>Objectifs stratégiques</b>	<b>1. Soutenir les rhumatologues dans l'acquisition et le maintien des compétences et des connaissances.</b>	<b>2. Offrir des formations de qualité qui sont en alignement avec les exigences du DDPC de la FMSQ, du CMQ et du CRMCC.</b>	<b>3. Promouvoir le développement et l'ancrage d'un comité de DPC innovatif et compétent appliquant les exigences évolutives d'un DPC efficace.</b>
<b>Objectifs spécifiques</b>	<p>1.1 Favoriser l'apprentissage et l'ajustement continue de la pratique.</p> <p>1.2 Offrir de la formation personnalisée en fonction des besoins des membres.</p> <p>1.3 Maintenir et promouvoir l'interdisciplinarité.</p> <p>1.4 Promouvoir le rayonnement de la rhumatologie au Québec.</p>	<p>2.1 Renforcer l'intégration du modèle de compétences CanMEDS 2015 du CRMCC.</p> <p>2.2 Inclure dans les formations des sujets portant sur des besoins d'apprentissage non-perçus.</p> <p>2.3 Intégrer une mesure de rétention.</p>	<p>3.1 Maintenir et développer l'expertise en DPC des membres du comité de DPC.</p> <p>3.2 Intégrer les exigences du DDPC de la FMSQ, du CMQ et du CRMCC aux activités du comité de DPC.</p>
<b>Moyens/stratégies</b>	<p>1.1.1 Offrir une variété de formations permettant d'obtenir des crédits de section 1 et 3 respectant les normes du CMQ et du Collège royal.</p> <p>1.2.1 Maintenir les activités numériques d'apprentissage.</p> <p>1.2.2 Révision des documents disponibles pour les besoins perçus et non-perçus.</p> <p>1.3.1 Offrir des activités de formation interdisciplinaire permettant une amélioration du support à la pratique.</p> <p>1.4.1 Favoriser la participation des conférenciers rhumatologues québécois ayant acquis de nouvelles expertises.</p> <p>1.4.2 Maintenir l'excellence de nos formations par la participation de rhumatologues de renommée internationale et hors-Québec.</p>	<p>2.1.1 Mettre en évidence les compétences CanMEDS lors des activités de DPC.</p> <p>2.2.1 Évaluer plus systématiquement les besoins non perçus des membres.</p> <p>2.2.2 Inclure dans les formations des sujets portant sur des besoins d'apprentissage non-perçus</p> <p>2.3.1 Développer des activités de rétention.</p>	<p>3.1.1 Participation des membres du comité de DPC à participer aux formations offertes.</p> <p>3.2.1 Développer une boîte à outils contenant les documents essentiels au DPC.</p> <p>3.2.2 Évaluer et actualiser la planification stratégique périodiquement.</p>

## MATRICE PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Indicateurs			
	<p>1.1.1 Comptabilisation du nombre de formations, du nombre de participants et des crédits de formation offerts aux membres.</p> <p>1.1.2 Nombre de formation en crédit 1-catégorie A.</p> <p>1.1.3 Nombre de formation en crédit 3-catégorie B.</p> <p>1.1.4 Nombre de participants pour chaque formation.</p> <p>1.1.5 Nombre de crédits dans chaque catégorie.</p> <p>1.2.1 Comptabiliser le nombre de formations virtuels (temps réel ou différé sur une plateforme tel que Méduse).</p> <p>1.2.2</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Document d'évaluation des besoins non perçus (ACPM, CMQ, etc.).</li> <li>• Questionnaire aux membres des besoins perçus.</li> </ul> <p>1.3.1 Comptabiliser le nombre de formations impliquant d'autres professionnels de la santé.</p> <p>1.3.2 Pourcentage des professionnels la santé rapportant un changement à leur pratique suite à la formation.</p> <p>1.4.1 Documenter le nombre de conférences impliquant des conférenciers rhumatologues québécois ayant acquis de nouvelles expertises.</p> <p>1.4.2 Comptabiliser le nombre de conférences impliquant un conférencier international ou hors Québec.</p>	<p>2.1.1 Valider que les compétences CanMEDS ont été couvertes dans les formations offertes.</p> <p>2.2.1 Calendrier des suivis de l'identification des besoins non perçus auprès d'organismes externes et de différents tiers.</p> <p>2.2.2 Valider que des besoins d'apprentissage non-perçus ont été couverts.</p> <p>2.2.3 Colliger les résultats des analyses des besoins non perçus et s'assurer de la diffusion auprès des différents comités scientifiques.</p> <p>2.3.1 S'assurer qu'un questionnaire de rétention post-formation a été développé pour au moins une formation.</p>	<p>3.1.1 Compiler la participation des membres du comité DPC aux activités de formation.</p> <p>3.1.2 Diffuser les formations en DPC pertinentes offertes sur Méduse aux membres du comités de DPC.</p> <p>3.2.1 S'assurer de la conception de la boîte à outils dans le site Internet de l'AMRQ et par la suite la tenir à jour.</p> <p>3.2.2 Compte-rendu de la révision de la planification stratégique.</p>